

LE CHAMP DE MONSIEUR		FACTURE	Client	
Nom :	GAEC au capital de 550 000 €		Nom :	Raison / AGARRIGUES
Adresse :	198 route du Champ de Monsieur		Adresse :	125 impasse du Serrail
	46120 ANGLARS			12700 MARLHON LE HAUT
	Fabien : 06 85 76 57 58 / William : 06 78 84 87 49			N° TVA : FR 26426880 126
N° TVA :	FR	Date :	15/07/2025	Intracommunautaire
Intracommunautaire				

☐ Vente / livraison intra communautaires

☐ Vente à l'export

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

SIRET : 384 023 784 00018

TVA : FR 36 384 023 784

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
17épanogue ACTIVA G2	n° série				
20 m³ JEULIN	91623-17			23 000	23 000

Paiement :

☐ au comptant ou à réception de la facture

☐ paiement différé le :----- (date)

☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé

☐ oui

Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administartion Fiscale

Total H.T. (avant RRR)	
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	23 000
T.V.A. / 20 %	4 600
Prix T.T.C.	
Escompte / %	
TOTAL A PAYER	27 600

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.

Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural